

Lieu de la réunion : CHU Reims salle 2 - 45 Rue Cognacq-Jay Reims – et Webconférence

Date et heure : **Mardi 25 juin 2024 18h00-19h00**

Mode et date d'envoi de la convocation

- 19/04/24 Invitation par courriel à l'ensemble des membres de l'association à jour de leur cotisation ou en cours de procédure de cotisation pour 2024, aux membres du conseil d'administration et conseil scientifique pour demande de relai au sein de leur structure le cas échéant.
Pièce jointe rapport d'activité / organisation AGO / bulletin de participation ou pouvoir
- Relances :
 - o 06/05/24
 - o 03/06/24
 - o 17/06/24

Communication

- Publication sur le site internet du Réseau / rubrique « L'actu du moment ! » en page d'accueil grand public

Ordre du jour (cf. présentation faite en séance)

- 1 Point cotisations 2024
- 2 Rapport d'activité, moral et financier 2023 du RPCA
- 3 Budget et actions 2024 RPCA
- 4 Évolution vers un réseau unique ; maintien des mandats jusqu'à nouvelle structuration

Nom du président et du secrétaire de séance

Présidente de séance : Pr Nathalie Bednarek, présidente de l'association

Secrétaire de séance : Dr Esther Hilbig - Thiery, secrétaire de l'association

POINT DES PRÉSENCES

Invités (5)

Membres de la cellule de coordination :

- Mme Nathalie Leloux sage-femme coordinatrice
- Mme Léa Giraudon assistante de coordination
- Mme Caroline Prioux assistante dépistage surdit 
- Excus e Mme B atrice Chr tien coordinatrice

Autres invit s :

- Mme Natacha Djossou chef de mission COGEP
- Mme Armelle Brichler commissaire aux comptes cabinet Expertis cfe

Nombre de participants et votants

16 participants dont 6 en visioconf rence sur 11 attendus, 6 en pr sentiels. Le RPCA a re u 4 pouvoirs valides, d'o  un nombre de votants de 16 personnes. (cf. annexe 1 feuille d' margement)

Le quorum n'est pas requis en assembl e g n rale ordinaire.

Le vote s'effectuera   l'oral et trac  sur teams.

1. POINT DES COTISATIONS 2024

Rappel mise en œuvre cotisations votée en AGE
du 28/02/2023



COLLEGE 1 MATERNITES CHAMPAGNE-ARDENNE 300 € +0,8/accouchement	cotisation RPCA 2024
CHINA - CHARLEVILLE	1574
CH TROYES	2240
GHAM	-
CHU	2087
BEZANNES	2535
CH CHALONS	926
CH EPERNAY	749
CH ST DIZIER	-
CH CHALIMONT	690

- Organisation par collège
- Montant des cotisations

COLLEGE 2 CPP CHAMPAGNE-ARDENNE

N= 5 50€ / CPP → 4 règlements/5

COLLEGE 3 URPS ML et SFL N =2

150€ / URPS 2 / 2

COLLEGE 4 N = 4

Conseils départementaux

0,25€ / accouchement sur le DEP

	cotisation RPCA 2024
Ardennes	474
Aube	719
Marne	1593
Haute-Marne	386

5

Mme Leloux fait le point des cotisations 2024 reçues et attendues. Elle rappelle les montants des cotisations fixés en AGE du 28/02/23 et dépendant à la fois du collège d'appartenance et pour certains collèges du nombre d'accouchements réalisés.

Total perçus = **16763 €**

Total à percevoir (col1à4) = **1855 € (2 établissements qui sont en cours de versement et 1 CPP)**

Total à percevoir autre plus aléatoire =1865 € (adhésions individuelles, associations du parcours, autres structures...)

Total prévisionnel cotisations 2024 = **18 618 € >> 20 483 €**

Les membres de l'AGO sont invités à s'exprimer sur cette présentation des cotisations. Et sur l'utilisation possible à envisager en partie. Rappel est fait sur la trésorerie en fonds propres qui a aussi pour objectif au-delà de s'aligner sur les 2 autres territoires de permettre une trésorerie au réseau et de rendre moins fragile l'association sur ce volet.

Il est demandé si des suggestions peuvent être faites ultérieurement à la séance.

Mme Leloux demande la possibilité de financer un ordinateur utilisables pour les formations et de poursuivre l'achat des chèques Cdhoc pour les 4 salariés.

⇒ **L'AGO approuve ces financements**

2. RAPPORT MORAL 2023– Pr Nathalie Bednarek présidente RPCA

Le Pr Bednarek présente le rapport moral 2023 (cf. page 3 du rapport d'activité envoyé en amont de la séance).

2023 est une année d'amorce de changements pour notre réseau. Pour la première fois nous avons mis en place des cotisations et nos partenaires ont bien accepté cette démarche : nous les en remercions chaleureusement ! Les 18287 euros de cotisations 2023 ont permis de renouveler en 2024 du matériel de simulation auprès de Laerdal sans lequel les formations réanimation néonatale par simulation ne pourraient plus se tenir. Ils ont aussi permis le financement de l'action sociale annuelle 2023 et l'attribution d'une prime en tout début 2024 pour les 4 salariés du RPCA.

2023 est aussi le début de la démarche de fusion des trois réseaux de santé en périnatalité vers un futur unique DSR-P comme demandé par l'ARS. Le cabinet MAZARS a été choisi conjointement avec l'ARS pour accompagner cette démarche.

Ces grands changements se sont accompagnés d'actions qui font la particularité et l'identité de notre réseau.

Un programme ambitieux de formations par simulation avec des intervenants locaux que ce soit en réanimation néonatale ou en manœuvre obstétricale.

La fin d'un cycle de formation en santé sexuelle auprès de l'éducation nationale et des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Fin de cycle immédiatement suivi d'un nouveau projet déposé auprès de l'ARS en fin d'année 2023 et approuvé pour 3 ans de formations sur ce thème.

Et enfin, le maintien de la proximité territoriale avec des rencontres établissements sur le fonctionnement du Réseau de soins gradué, un tour des maternités sur le dépistage néonatal en partenariat avec le CHU et le CRDN Grand Est, sans oublier notre traditionnelle journée scientifique qui a rencontré une nouvelle fois un grand succès.

Nous avons également continué de développer territorialement ou à monter les projets de la CoPÉGE :

- Observatoire Anoxo Ischémie avec la mise en œuvre des RMM territoriales
- Participation à la mise en œuvre des formations en soins de développement
- Finalisation et diffusion des recommandations CoPÉGE
- Participation au montage du projet FFRSP Mission exploratoire RMM mortalité
- Participation à la démarche de fusion
- ...

Année 2023 très dense donc mais sans doute moins que 2024 qui va voir la naissance du futur DSR-P et sa mise en œuvre concrète par nos cellules de coordination tout en maintenant comme vous pourrez le lire en fin de document un programme d'actions conséquent.

Sans doute la dernière année de votre réseau sous sa forme actuelle mais, je vous rassure, certainement pas la fin de l'accompagnement territorial des acteurs en périnatalité de Champagne-Ardenne par des actions de proximité et au plus près des besoins du terrain. C'est l'ambition du futur DSR-P !

Pr Nathalie Bednarek, Présidente de l'association du RPCA

VOTE DE LA RÉOLUTION 1

Résolution 1 : Après lecture en séance par le Pr Nathalie Bednarek Présidente de l'association, approuvez-vous le rapport moral 2023 ?

⇒ L'AGO approuve le rapport moral 2023 à l'unanimité des votes exprimés

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – Mme Leloux, sage- femme coordinatrice

Mme leloux présente en séance le rapport d'activité 2023, rédigé par Mme Chrétien, les chiffres clés et les points forts de l'année 2023. Le rapport d'activité dans son intégralité a été transmis en amont de la séance et sera mis en ligne sur le site du réseau www.reseauperinatal-ca.org

La vie associative territoriale est maintenue et se complète par les instances propres à la CoPÉGE.

Les groupes de travail Grand Est prennent de plus en plus et presque aujourd'hui exclusivement le pas sur les groupes purement territoriaux. Les actions continuent toutefois à être menées en proximité que ce soit en termes de formations, de démarche qualité via les RMM ou de journée scientifique ou webinaire organisés. Les RMM réalisées concernent l'encéphalopathie anoxo-ischémique dans le cadre de la mise en œuvre de l'observatoire régional qui se poursuit.

A noter également le lancement du projet sur la Mortinatalité sous l'égide de la FFRSP.

Le nombre de formations est stable par rapport à 2023.

Zoom sur Intégration missions de suivi du dépistage néonatal des troubles de l'audition

Au niveau Grand est et national :

Participation à la Commission régionale du 03/10/2023 et à son Copil

Participation aux instances et groupes de travail de la FFADAN

Au niveau territorial :

Tuilage avec la remplaçante de Mme Prioux en congés maternité du 13/01 au 03/09

Organisation des 8 rencontres maternité « Dépistage néonatal » en partenariat avec le CHU et le CRDN Grand Est (synthèse en cours de rédaction pour 2024 par Mme Chrétien)





Une fin d'année représentée par le lancement du projet de rapprochement des 3 réseaux
Échanges : L'AGO est invitée à poser des questions ou faire des remarques sur le rapport d'activité présenté.
 Pas de remarques ni questions

VOTE DE LA RÉOLUTION 2

Résolution 2 : Après exposé en séance par Mme Ieloux Nathalie, approuvez-vous le rapport d'activité 2023 de l'association ?

⇒ **L'AGO approuve le rapport d'activité 2023 à l'unanimité des votes exprimés**

4. RAPPORT FINANCIER 2023 –Mme Natacha Djossou, chef de mission comptable (COGEP) – Mme Armelle Brichler, Commissaire aux comptes (Expertis cfe)

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentés par Mme Natacha Djossou chef de mission au sein du cabinet COGEP à Reims (cf. présentation séance pour les tableaux détaillés).

On note un investissement de 5146 € sur les 6000 budgétés pour l'achat de matériel de simulation.

Les frais généraux n'ont pas été utilisés complètement, on note un écart de 9633 €.

Les fonds propres sont en hausse et s'élèvent à 29 231€. Pour autant le résultat est déficitaire (financement de la journée scientifique ainsi que l'action sociale).

La masse salariale n'est pas utilisée totalement par rapport au budget initial.

L'écart constaté entre le budget et le réalisé sur les charges de personnel provient essentiellement de :

- Taxe sur les salaires : l'association bénéficie d'une exonération qui n'est déterminée qu'en fin d'année (environ 15 000€ pour 2023). Le budget ne tient pas compte de cette exonération.

- Médecin coordinateur : Ecart d'environ 8 000€ entre le budget et le réalisé.

A la date de clôture, les reliquats hors audition et audition s'élèvent à 54900 €, reliquats 2022 compris.

La totalité des subventions n'a pas été utilisée et 48 541€ de reliquats sont reportés pour une utilisation en 2024.

Mme Armelle Brichler commissaire aux comptes présente le rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elle certifie que les comptes sont réguliers et sincères.

L'ensemble des documents comptables seront disponibles sur simple demande de tout adhérent à l'association.

Échanges : L'AGO est invitée à poser des questions ou faire des remarques sur le rapport de gestion 2023 présenté. Pas de remarques ni questions

VOTE DE LA RÉOLUTION 3

Résolution 3 : Après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuvez-vous les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2023 et l'affectation du résultat 2023 en report à nouveau et donnez-vous ainsi quitus au conseil d'administration pour sa gestion dudit exercice ?

⇒ **L'AGO approuve le rapport de gestion 2023, l'affectation du résultat en report à nouveau et donne quitus au conseil d'administration à l'unanimité des votes exprimés**

5. PLAN D'ACTIONS ET BUDGET PREVISIONNEL 2024 – Nathalie Leloux, sage-femme coordinatrice.

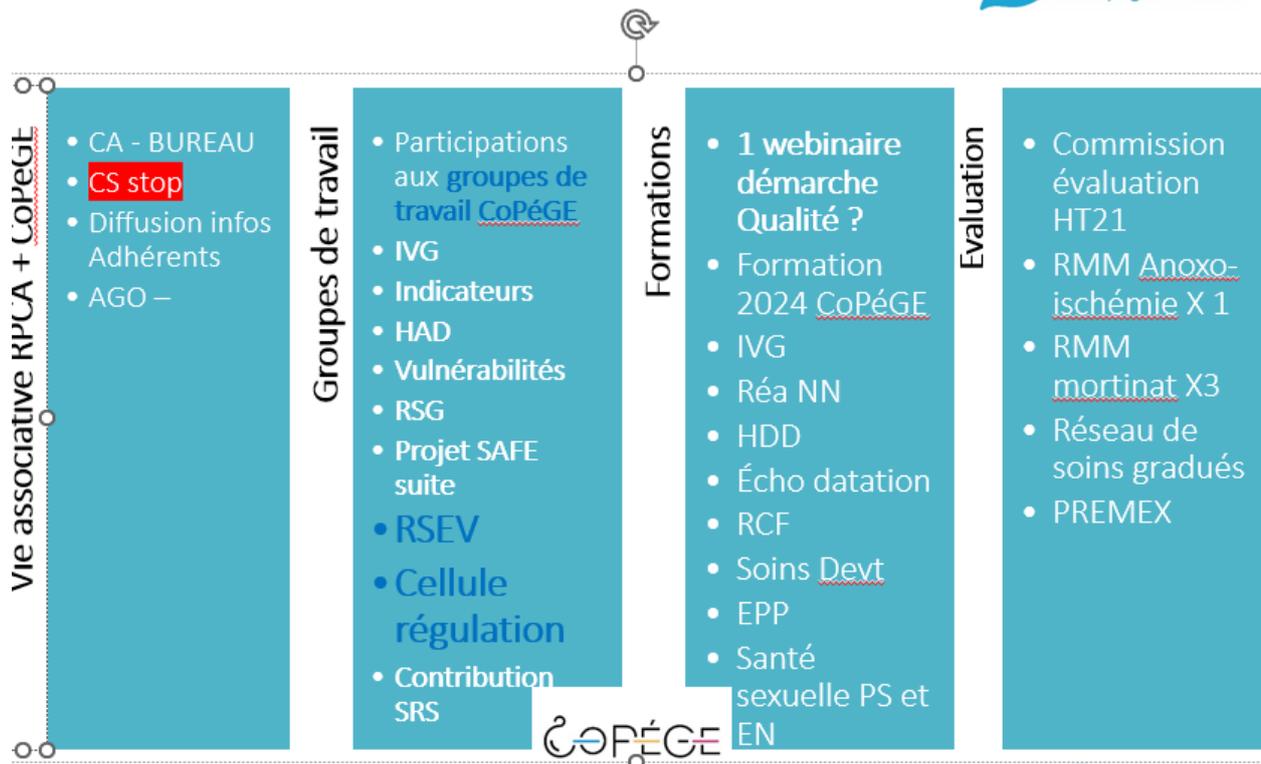
Plan d'actions 2024

Le dialogue de gestion ARS-CoPÉGE qui s'est tenu à l'automne 2023 a permis d'élaborer une feuille de route pour 2024

Le RPCA participe désormais au déploiement des actions Grand Est. Les actions territoriales se déclinent de plus en plus du plan d'actions Grand Est.

En particulier pour les formations puisque le plan de formation est à présent Grand Est.

2 grands « chantiers » s'ouvrent pour les 2 années à venir, le montage du RSEV et de la cellule de coordination Grand-Est



Budget prévisionnel 2024

Préambule

Depuis 5 ans, l'élaboration du budget de l'association du RPCA s'intègre dans celui de la CoPèGE.

La CoPèGE a signé un CPOM avec l'ARS Grand Est 2022-2026. Ce CPOM prévoit le financement FIR alloué à la CoPèGE et à ses trois réseaux membres hors projets spécifique tels que la mise en œuvre des formations soins de développement ou encore la mise en œuvre d'un projet de réseau de suivi des enfants vulnérables ou de cellule de coordination.

A ce titre un budget d'amorçage a été versé pour la première phase de développement sur RSEV (73500 euros essentiellement consacrés au recrutement d'un chef de projet, en sus de l'enveloppe actuellement octroyé pour le RSEV Lorrain RAFAEL)

Le budget FIR alloué par l'ARS Grand Est finance le fonctionnement des réseaux dont RH et le suivi du dépistage néonatal des troubles de l'audition.

La dotation sollicitée est aussi alignée sur les montants prévus au CPOM

- Enveloppe « projet pour la périnatalité » : 1 062 169 €

- Enveloppe « dépistage néonatal des TA » : 118 986 €

Cela prend en compte des effectifs reconduits en année pleine, une masse salariale augmentée par les revalorisations statutaires pour les agents de la fonction publique hospitalière.

Cela devrait nous conduire à engager tous les excédents FIR antérieurs pour équilibrer le BP (76 440 euros pour l'enveloppe socle « projet pour la périnatalité » et 2667 euros pour la mission « dépistage néonatal des TA »

Avenant N°4 = + 23599 € pour revalorisation RH soit 1 085 768 €

	RPCA hors audition	RPCA AUDITION	TOTAL RPCA
A-CHARGES DE PERSONNEL	228 300	30 000	258 300
B-FRAIS GENERAUX GLOBAUX	52 850	5 150	58 000
60 - ACHATS	1 100	200	1 300
61 - SERVICES EXTERIEURS	30 400	722	31 122
62 - Autres services extérieurs	20 850	4 228	25 078
68- Dotations aux amortissements	500		500
C- INVESTISSEMENT	6 000	0	6 000
D - PROJETS / CHARGES PROPRES	12 000		12 000
TOTAL CHARGES	299 150	35 150	334 300

	RPCA hors audition	RPCA AUDITION	TOTAL RPCA
70- Vente de produits finis, prestations de services	8 000		8 000
74- Subventions d'exploitation FIR	287 150	35 150	322 300
75- Autres produits de gestion courante	4 000		4 000
TOTAL DES PRODUITS	299 150	35 150	334 300

Le budget prévisionnel 2024 ainsi présenté reste stable.

Échanges : L'AGO est invitée à poser des questions ou faire des remarques sur le plan d'actions et le budget prévisionnel 2024 présentés. Pas de remarques ni questions

VOTE DES RÉOLUTIONS 4 et 5

Résolution 4 : Après exposé en séance par Mme Leloux sage-femme coordinatrice, approuvez-vous le plan d'actions prévisionnel 2024 de l'association ?

⇒ **L'AGO approuve le plan d'actions prévisionnel 2024 à l'unanimité des votes exprimés**

Résolution 5 : Après exposé en séance par Mme Leloux sage-femme coordinatrice, approuvez-vous le budget prévisionnel 2024 de l'association ?

⇒ **L'AGO approuve le budget prévisionnel 2024 à l'unanimité des votes exprimés**

6. ÉVOLUTION VERS UN RÉSEAU UNIQUE GRAND EST - Nathalie Bednarek, présidente

Mmes Bednarek Et Leloux expriment l'état d'avancement du rapprochement des trois réseaux.

Pas de fusion actée comme prévu au 31/03/2024. L'échéance reste incertaine à ce jour.

Demande Alsacienne de garder leur association et une partie des fonds propres issus des versements de laboratoires (hors cotisations). Ils ne souhaitent pas de fusion absorption mais ne s'opposent pas au processus de rapprochement.

L'ARS a demandé de faire rapidement, compte tenu des mouvements RH de l'ARS, un état des fonds propres collectés par chaque réseau. Ce travail se fait en collaboration avec les cabinets comptables et commissaires aux comptes.

Nous poursuivons avec notre coordinatrice CoPèGE, Emilie Rose, nos travaux en interne sur les définitions des pôles et des pilotes de ces pôles, des chargés de projet et des référents territoriaux et des interactions avec le modèle de management s'y rapportant.

La structuration juridique du futur DSR-P reste la question centrale ! La prochaine réunion avec le cabinet Mazars est prévue en septembre

Échanges : L'AGO est invitée à poser des questions ou faire des remarques sur l'évolution vers un réseau unique Grand Est.

Isabelle Arnould questionne sur l'organisation des missions pendant cette période de flou.

Et également sur le maintien d'une Journée scientifique de proximité fort appréciée.

Nathalie Leloux répond que notre CPOM en lien avec notre cahier des charges des DSR-P et le SRS est suffisamment clair pour avoir une feuille de route mais que le « qui fait quoi » ou qui porte tel pôle est bien le point délicat que nous traversons. Toutefois les compétences et les affinités préexistantes permettent une certaine régulation intermédiaire.

Pour la Journée scientifique il est prévu d'en organiser une par territoire dans la future organisation car effectivement c'est un moment fort pour la proximité au-delà du contenu et que la date pour 2025 est fixée au 6 juin 2025. L'ARS soutien également cette action.

Ainsi dans le contexte de report de la fusion DSR-P avec un horizon probable à moins d'1 an et de la fin des mandats actuels en juin 2024, le CA du 28/03/2024 a été invité à se prononcer sur la possibilité de prolonger les mandats actuels ou d'organiser des nouvelles élections lors de la prochaine AGO du 25/06/2024

⇒ Le CA a voté à l'unanimité pour la première proposition à savoir la prolongation des mandats CA + bureau jusqu'au 25/06/2025.

Cet avis est donc soumis à l'AGO du 25/06/2024

VOTE DE LA RÉOLUTION 6

Résolution 6 : Après exposé en séance par Mmes Bednarek présidente et Leloux sage-femme coordinatrice, approuvez-vous la proposition de prolongation des mandats CA + bureau jusqu'au 25/06/2025

⇒ **L'AGO approuve la proposition de prolongation des mandats CA + bureau jusqu'au 25/06/2025**

Heure de clôture de l'assemblée générale ordinaire : 19h15

Reims, le 25 juin 2024

Pr Nathalie Bednarek
Présidente
de l'association du Réseau Périnatal
de Champagne-Ardenne



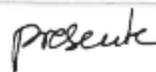
Dr Esther Hilbig
Secrétaire
de l'association du Réseau Périnatal
de Champagne-Ardenne

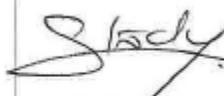


Assemblée Générale Ordinaire RPCA - AGO (25/06/2024)

Réseau Périnatal Champagne-Ardenne
- N° ODPIC 4021

Titre	Nom	Prénom	Métier/S spécialité/Fonction	Adresse	Téléphone	Adresse Mail	Signature
Madame	BRICHLER	Amélie	Commissaire aux comptes	Expertis CFE Technopôle de Nancy-Brabois 2, allée d'Évry CS 60132 54603 VILLERS-LES-NANCY	03 83 67 69 00	abrichler@yoco.fr	
Madame	DJOSSOU	Natacha		COGEP 21, rue Courmeaux 51100 REIMS	03 26 86 76 45	ndjossou@cojep.fr	
Madame	GIRAUDON	Léa	Assistante de coordination	RPCA - Réseau périnatal de Champagne-Ardenne Institut Alix de Champagne - 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS	03 26 76 79 64	secretariat.rpca@orange.fr	
Madame	LELOUX	Nathalie	Sage-Femme Coordinatrice	RPCA - Réseau périnatal de Champagne-Ardenne Institut Alix de Champagne - 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS	03 26 76 75 69	slford@rpca@orange.fr	
Madame	PRIoux	Caroline	Assistante de coordination	RPCA - Réseau périnatal de Champagne-Ardenne Institut Alix de Champagne - 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS	03 26 76 78 16	secretariat.auditon.rpca@orange.fr	
Docteur	ABOU TARA	Maher	Médecin Pédiatrie	7 Rue des Hautes Chaussées 08000 CHARLEVILLE-M.	06 20 48 79 31	aboulmaher@orange.fr	
Docteur	ARNOULD YUNCK	Isabelle	Médecin Médecine générale (polyvalente en milieu hospitalier) Chef de service	CD10 DIDAMS DIDAMS – Cité des Vassalles – CS 50 770 10026 TROYES cedex	03 25 42 46 60	isabelle.arnould-yunck@ubs.fr	
Professe ur	BEDNAREK	Nathalie	Médecin Pédiatrie Doyen de la Faculté de Médecine	CHU Reims Hopital Américain 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 76 91 02	nbednarek@chu.reims.fr	

Titre	Nom	Prénom	Métier/Spécialité/Fonction	Adresse	Téléphone	Adresse Mail	Signature
Madame	BICHON	Fanny	Sage-Femme	CHU Reims 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	07 84 55 90 55	fanny.bichon2@orange.fr	
Madame	BROUARD	Véronique		CHU Reims 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 76 77 66	vbrouard@chu-reims.fr	
Madame	COCHARD	Caroline	Sage-Femme Coordinatrice Directrice de Pôle	Polyclinique Reims Bezannes Maternité 109 Rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES	03 52 15 14 33	ccocharo@groupe-courancy.com	Visio
Docteur	DALSTEIN	Véronique	Pharmacien Praticien hospitalier	CHU Reims 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 78 75 51	vdalstein@chu-reims.fr	Visio
Madame	DELECRAY	Lucie	Agent administratif Directeur adjoint	CHU Reims 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 78 70 60	ldelecray@chu-reims.fr	Excusée avec pouvoir.
Professe ur	GABRIEL	René	Médecin Gynécologie obstétrique	CHU Reims Hopital Maison Blanche 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	06 18 09 82 59	rene.gabriel@mac.com	
Docteur	HILBIG THIERY	Esther	Médecin Médecine polyvalente d'urgence	CHU Reims Hopital Maison Blanche 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 78 48 25	ethery@chu-reims.fr	Visio
Madame	IGIER PECHEREAU	Aurore	Sage-Femme Coordinatrice Faisant fonction cadre	CH CHALONS-EN-C. 51, rue du Commandant Derrien - BP 501 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex	06 98 39 20 45	apechereau@ch-chalonsenchampagne.fr	Visio
Madame	JAMOULLE	Patricia	Infirmier	Centre de Planification de Reims Maison de solidarités Rue Mermoz 06300 RETHEL	06 85 58 36 11	patricia.jamouille@co08.fr	Excusée avec pouvoir

Titre	Nom	Prénom	Métier/Spécialité/Fonction	Adresse	Téléphone	Adresse Mail	Signature
Madame	LANGLET	Julie	Infirmier	CHU Reims 47, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	07 53 74 63 25	julie-langlet@norma.fr	
Madame	LEMAIRE	Corinne	Sage-Femme Coordonnateur en maieutique Cadre supérieur de pôle	CH TROYES 101, avenue Anatole France 10003 TROYES cedex	06 89 75 59 29	corinne.lemaire@hcs-sante.fr	
Docteur	MERCIER BRET	Adeline	Médecin Médecine générale (polyvalente en milieu hospitalier)	CD52 PMI CHAUMONT 7 Rue Eugène Issartel 52000 CHAUMONT	03 25 02 89 39	adeline.mercier@maie-mama.fr	Excusée car pouvoir
Madame	MIGNOT	Anne	Sage-Femme Coordinatrice	CH TROYES Gynécologie-obstétrique 101, avenue Anatole France 10003 TROYES cedex	03 25 45 85 06	anne.mignot@hcs-sante.fr	Excusée
Docteur	POULIZAC	Gaëlle	Médecin Gynécologie obstétrique	Polyclinique Reims Bezannes 109 Rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES	06 09 92 64 80	gaellapoulizac@gmail.com	
Madame	ROCHER-PROT	Marie-Josée	Sage-Femme Libérale	43 Bis Avenue Pasteur 10000 TROYES	03 25 74 93 70	prot.m@orange.fr	Excusée car pouvoir
Madame	STRADY	Karine	Sage-Femme	12 place Mozart 51100 REIMS	03 26 06 24 67 06 24 02 53 15	karine.strady@wanadoo.fr	
Docteur	TANG	Kim Eang	Médecin Biologie médicale ou polyvalente	Laboratoire d'Analyses Médicales Vitry-le-François 25, rue Aristide Briand 51300 VITRY-LE-FRANCOIS	03 26 74 65 80	ktang@coufals.com	
Madame	ZANARDI BRAILLON	Michèle	Sage-Femme Coordinatrice Directeur	UFR Médecine - Département Maieutique 45, rue Cognacq Jay 51092 REIMS cedex	03 26 78 75 02	michèle.zanardi-brailon1@univ-reims.fr	visio